



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/342

Mise à jour de la liste des emplois ouvrant droit à un logement de fonction.

Délégation Générale aux ressources humaines

Rapporteur : M. CLAISSE Gérard

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/342 - MISE A JOUR DE LA LISTE DES EMPLOIS OUVRANT DROIT A UN LOGEMENT DE FONCTION. (DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX RESSOURCES HUMAINES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2003/2214 du 17 février 2003, le Conseil municipal a approuvé la liste des emplois ouvrant droits à concession d'un logement de fonction.

La démarche de révision des conditions d'emploi des agents logés, et notamment des gardiens logés par nécessité absolue de service entreprise au cours de l'année 2010 a permis l'adoption d'un règlement général des agents logés qui vous a été soumis lors de la séance du 7 novembre 2011.

Il ressort de cette réflexion que l'attribution d'un logement de fonction à l'emploi de gardien de la mairie du 4^e arrondissement ne se justifie plus.

En effet, les missions de cet emploi n'appellent pas une présence constante de l'agent sur le lieu d'affectation et l'agent occupant cet emploi peut donc accomplir normalement son service sans être logé.

C'est pourquoi, il convient de mettre à jour la liste des emplois ouvrant droit à logement de fonction en supprimant de celle-ci l'emploi de gardien de la mairie du 4^e arrondissement.

Vu l'article 21 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 modifiée ;

Vu la délibération n° 2003/2214 du 17 février 2003 modifiée ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Ressources Humaines ;

DELIBERE

1. La suppression de l'emploi de gardien de la mairie du 4^e arrondissement de la liste des emplois justifiant l'attribution d'un logement pour nécessité absolue de service est approuvée. Le tableau annexé à la délibération n° 2003/2214 du 17 février 2003 est modifié en conséquence.

2. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à ce logement de fonction.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. CLAISSE